



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le havre, le 17 janvier 2022

Camarades,

Notre Assemblée Générale Statutaire se tiendra

Vendredi 4 février 2022 à 9h

SALLE FRANKLIN

Comme chaque année, nous avons obtenu l'autorisation de la direction du Havre pour que cette assemblée puisse se tenir sur le temps de travail et ainsi être payée et considérée comme du temps de travail effectif. Par conséquent toute absence d'un salarié à son poste de travail sans avoir été pointé présent lors de l'AG serait considéré comme une absence illégale.

Ce pointage sera réalisé par le code barre présent sur ta carte d'adhérent 2021 à jour.

Camarade, après avoir contrains par la crise sanitaire d'annuler l'AG de 2021 et compte tenu de notre intégration dans l'établissement unique HAROPA au 1^{er} juin 2021 et des nombreux sujets à traiter, je pense qu'il est inutile de te rappeler l'importance pour nous que tu sois présent ce jour.

L'assemblée statutaire au-delà de respecter nos statuts est un moment fort pour l'ensemble des instances et doit demeurer un temps d'information et de partage des conquies obtenu au cours d'une année et des luttes à mener pour garantir tes droits et améliorer ton quotidien.

Unis et rassemblés au sein de la CGT

Le Secrétaire Général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage